



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention Loisirs tous publics du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 20/10/2020,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP201056	Madame	AGUER	Lucie
BP4ALP201057	Monsieur	BERDOYES	Julien
BP4ALP201058	Madame	CHAUSSERAY	Valerie
BP4ALP201059	Madame	COIRIER	Laëtitia
BP4ALP201060	Madame	COISNARD	Johanna
BP4ALP201061	Monsieur	DOS SANTOS MARQUES DE PAIVA	Adrien
BP4ALP201062	Madame	DUCHESNE	Béatrice
BP4ALP201063	Madame	ESTHER	Murielle
BP4ALP201064	Madame	FAGOUET	Martine
BP4ALP201065	Madame	GCHARZOUL	Mouna
BP4ALP201066	Madame	LARROUY	Mylène
BP4ALP201067	Madame	LAURIN	Emeline.
BP4ALP201068	Monsieur	LEJEAN	Emmanuel
BP4ALP201069	Monsieur	NAVARRO	Yann
BP4ALP201070	Madame	ROY	Anais

Article 2.- Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 20/10/2020

P/ le Directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Nouvelle-Aquitaine
Cheffe du pôle Formation-Certification


Anne DANIERE-MOREAU